

A vingt-six ans à peine, Antoine Lacroix était donc en possession de deux des plus importantes situations de notre ville. Sa charge de trésorier lui valait de magnifiques revenus et son titre de grand obéancier de Saint-Just faisait de lui, malgré son jeune âge, une des personnalités les plus considérées du clergé lyonnais. L'église de Saint-Just était, en effet, la première collégiale et paroisse de Lyon par ordre de préséance. Les membres de son chapitre portaient le titre de barons de Saint-Just, Brignais, Grézieux et Valsonne. Leur chef ou grand obéancier était l'orateur-né du clergé de Lyon et, en cette qualité, portait la parole aux entrées des rois, des papes et de leurs légats; il était de plus le représentant direct du clergé auprès des autorités consulaires de la ville. (1)

Messire Antoine Lacroix était à Lyon depuis quelques mois à peine lorsqu'il se décida à visiter l'Italie. C'était, à cette époque, malgré les difficultés des moyens de transport, le pélerinage obligé de tous ceux qui s'intéressaient aux arts. Le chanoine de Saint-Just quitta notre ville vers la fin de l'année 1734 en compagnie de trois Lyonnais de ses amis, Messieurs Dattignat, Verdun et Genève l'aîné ; ce dernier était un dessinateur fabricant très renommé.

A Rome, l'abbé Lacroix fréquenta beaucoup les artistes et s'enthousiaasma plus particulièrement pour le talent de Michel Ange Slodtz, qui passait pour le plus habile sculpteur italien de son époque. Une des plus belles œuvres de cet artiste était un superbe groupe de Diane et Endymion, dont M. Dattignat fit l'acquisition sur les instances de son ami le chanoine. Quant à celui-ci, son choix se porta sur deux bustes en marbre blanc représentant, l'un Chrysès prêtre d'Apollon, l'autre une prêtresse de Diane.

En même temps qu'ils fréquentaient le célèbre sculpteur italien, les voyageurs lyonnais faisaient la connaissance d'un jeune architecte français d'environ vingt et un ans qui terminait ses études à l'Académie de Rome sous la direction de François de Troy. C'était Jacques Germain Soufflot.

---

(1) Il existait à Lyon, au dix-huitième siècle, sept églises collégiales : Saint-Just, Saint-Paul, Fourvières, Saint-Nizier, Saint-Martin d'Ainay, Notre-Dame de la Platière et Saint-Irénée.

L'église primatiale de Saint-Jean ne fut érigée en paroisse que lors du Concordat. Jusqu'à la Révolution elle était simplement église métropolitaine et les chanoines de Saint-Jean, comtes de Lyon, dépendaient, en tant que paroissiens, du curé de l'église de Saint-Étienne, laquelle faisait partie des bâtiments de la cathédrale et était considérée comme la paroisse du chapitre.